

Du 8 mars au 8 avril 2010

CONSULTATION SUR LE RÉGIME COLLECTIF D'ASSURANCE MALADIE

À la suite du Conseil syndical de novembre 2009, le SFPQ a décidé de consulter ses membres sur le contenu du régime collectif d'assurance maladie, et ce, avant le renouvellement prévu en novembre 2010. Les membres auront ainsi la possibilité d'exprimer leur point de vue sur le contenu de leur contrat d'assurance collective.

Dans ce contexte, du 8 mars au 8 avril 2010, une vaste consultation sera effectuée auprès des membres du SFPQ avec la collaboration des responsables aux avantages sociaux des sections locales. Tous les membres pourront ainsi faire valoir leurs préférences sur les garanties de leur régime d'assurance collective, que l'on retrouve dans la brochure : *Votre régime d'assurance collective*, contrat n° 30 000.

Pour des raisons d'efficacité dans la compilation des données, les membres sont invités à participer à cette consultation via le site Internet du SFPQ. Pour les personnes qui n'auraient pas accès à un ordinateur, une version papier du document d'information de même qu'une version du questionnaire seront distribuées par les officiers syndicaux.

Bien que le Syndicat souhaite connaître les besoins de ses membres concernant le régime d'assurance médicaments, incluant les soins dentaires et une éventuelle protection couple, il va de soi que cette consultation ne devra pas être complétée sur le temps de travail.

Les résultats de cette consultation seront étudiés lors du Conseil syndical de juin 2010. Voici



une bonne occasion de donner votre point de vue!

➤ Pour consulter la brochure : http://www.sfpq.qc.ca/Le_Syndicat/Services/Avantages_sociaux/pdf/archives/30000_brochure%202008.pdf.
Pour participer à la consultation: www.sfpq.qc.ca/consultation

Enquête sur l'externalisation des services publics

DATE LIMITE 31 MARS

La cueillette d'informations pour l'enquête sur l'externalisation des services publics se poursuit jusqu'au 31 mars prochain. Son objectif est de définir l'étendue de la sous-traitance, des agences de placement et de

la privatisation dans la fonction publique québécoise. Le SFPQ invite les responsables locaux à la défense des services publics et les délégués syndicaux à remplir un questionnaire à cet effet pour chaque unité administrative.

Le Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT) procédera à l'analyse des résultats. Son rapport préliminaire devrait voir le jour à l'été 2010.

➤ Pour en savoir davantage : http://www.sfpq.qc.ca/Textes_complets/texte_complet.php?id=1831



DES NOUVELLES DES UNITÉS HORS FONCTION PUBLIQUE

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Les membres du Comité de relations professionnelles se sont réunis le lundi 15 février pour la première fois depuis la signature de la convention collective. Le principal sujet de la rencontre concernait la lettre d'entente sur les conditions de travail des surnuméraires. Plusieurs modifications apportées à cette lettre méritaient des précisions et clarifications avant de procéder à sa première application. Plusieurs avenues proposées par la partie syndicale ont été acceptées d'emblée. Pour les autres demandes, les parties se rencontreront à nouveau avant la date de remise des choix d'horaires et de disponibilités des employés surnuméraires. La rencontre a été repoussée au 27 février pour donner le temps aux parties de reprendre les discussions. Les personnes déléguées ont été convoquées les 25 et 26 février pour la formation sur la vulgarisation de la convention collective.

MUSÉE DE LA CIVILISATION ET CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

Des séances de négociation sont prévues les 2 et 3 mars.

JARDINS DE MÉTIS

L'employeur a remis au 31 mars la prochaine séance de négociation. Les membres seront rencontrés le 30 mars en soirée afin de déterminer le plan d'action pour la suite de la négociation.

LE PARLEMENTAIRE

Le comité de négociation attend une intervention politique auprès du président de l'Assemblée nationale.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

C'est à plus de 95 % que les membres ont accepté le projet de convention collective qui sera déposé à l'employeur le 2 mars prochain. Les membres seront informés du développement

des négociations par le biais d'un bulletin Info-Négo qui leur sera remis après chaque séance de négociation.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

Le dépôt des revendications syndicales a été effectué le 22 janvier dernier. La partie patronale dit ne pas avoir son mandat du Conseil du trésor pour négocier l'aspect salarial. Le Syndicat a incité la partie patronale à faire des pressions auprès de la ministre de la Culture et des Communications afin que le musée ne soit plus à la remorque de la fonction publique en ce qui concerne les clauses salariales des employés. Le dépôt patronal était prévu le 25 février dernier et les prochaines séances de négociation les 18 et 19 mars 2010.

LA SOCIÉTÉ DU PARC INDUSTRIEL ET PORTUAIRE DE BÉCANCOUR

Le comité de négociation a procédé au dépôt syndical le 26 janvier dernier. La partie patronale a rencontré le Conseil du trésor en février dernier pour recevoir son mandat afin de négocier l'aspect salarial de la nouvelle convention collective. La prochaine séance de négociation aura lieu au début du mois d'avril.

MRC PONTIAC

À la suite de plusieurs changements effectués au sein de la MRC Pontiac depuis la réalisation de l'équité salariale, la partie syndicale est en

ÉCOLE NATIONALE DE POLICE



La Commission des relations du travail a encore donné gain de cause au SFPQ dans la première plainte déposée lors de la dernière négociation. L'employeur avait sévi à l'encontre des employés qui avaient utilisé le port du jeans comme moyen de pression. Le commissaire condamne l'employeur à défrayer le temps de travail perdu par les employés qui avaient été obligés de retourner à leur domicile pour changer de vêtements et les frais encourus.

L'employeur a décidé d'en appeler de cette décision. Confirmera-t-on le gain du SFPQ devant une instance supérieure? Les paris sont ouverts! Rappelons que l'autre plainte, quant à l'entrave au travail syndical, a été gagnée juste avant les fêtes. L'employeur avait alors publié le contenu de l'entente de principe avant le syndicat et avait même été jusqu'à annoncer l'assemblée générale à venir pour les membres.

attente de documents afin de pouvoir lancer les travaux du comité paritaire. Ce dernier tentera de régler la lettre d'entente numéro deux qui traite du maintien de l'équité salariale.

CRSAD

Le comité de négociation a tenu deux rencontres afin d'élaborer le projet de convention collective. Une assemblée générale est prévue au début du mois d'avril afin de présenter aux membres le projet de leur première convention collective.

Le **SFPQExpress** est un bulletin d'information à l'intention des membres du Syndicat de la fonction publique du Québec. Il est distribué à quelque 1800 personnes dirigeantes et déléguées afin d'être affiché dans les milieux de travail. Pour recevoir une version électronique, abonnez-vous au WebExpress au : www.sfpq.qc.ca Pour joindre la rédaction : communication@sfpq.qc.ca

Création d'une unité anticollusion

DE LA POUDRE AUX YEUX POUR ÉVITER UNE COMMISSION D'ENQUÊTE

Le 23 février dernier, en annonçant en grande pompe la création d'une nouvelle unité anticollusion au ministère des Transports, le gouvernement Charest utilise à nouveau un subterfuge pour éviter de tenir une commission d'enquête publique sur la corruption. « Cette façon de procéder n'est ni plus ni moins qu'un nouvel écran de fumée pour dissimuler ce que pourrait révéler une véritable enquête », a dénoncé Lucie Martineau, présidente générale du SFPQ.

Le SFPQ s'inquiète également d'entendre le ministre des Transports, Julie Boulet, avouer candidement que son ministère n'a ni l'expertise ni la compétence pour détecter des cas de collusion. « C'est pathétique! a déclaré Lucie Martineau, on constate à quel point la diminution des ressources au MTQ et dans les autres ministères et organismes, place l'État à la merci du secteur privé ». Pendant que le nombre de mises en chantier explose et que le gouvernement du Québec investit des milliards sur nos routes et en infrastructures, le personnel au sein du ministère des Transports a fondu comme neige au soleil.

Au milieu des années 1980, le MTQ comptait quelque 10 000 ouvriers; de nos jours, ils ne sont plus

que 800 permanents et 2 132 saisonniers. Quant au nombre de contrats de service et de travaux de construction à Transports Québec, en 1999-2000, il était de 1 608. Dix ans plus tard, le MTQ en dénombrait 6 536. Pour ce qui est de la valeur de ces contrats, elle est passée de 509 millions à 2,6 milliards de dollars en 2008-2009 et atteindra 4,2 milliards de dollars cette année.

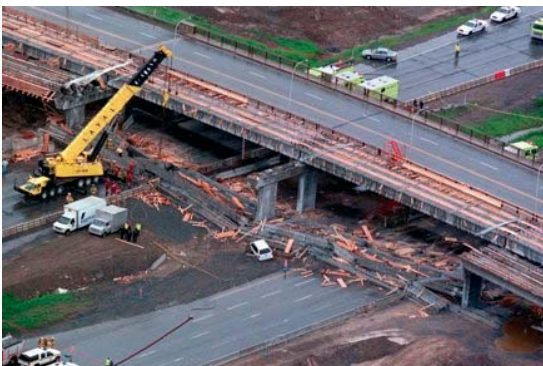
Le SFPQ réitère sa demande de tenir une commission d'enquête publique sur les règles d'octroi de contrats édictées par le Conseil du trésor qui ne sont pas respectées à l'échelle de la province. « La quasi-totalité des citoyennes et des citoyens réclame une telle enquête. Qu'attend donc le gouvernement Charest pour les écouter? » s'interroge Lucie Martineau. Le gouver-



nement du Québec a l'obligation de s'assurer que les deniers publics ont été bien utilisés, et ce, conformément à ses propres lois et règlements en matière d'attribution de contrats. »

Viaduc du Souvenir à Laval

LE MAÎTRE D'ŒUVRE ET LES SOUS-TRAITANTS SE RENVOIENT LA BALLE



Dix ans après le tragique incident du viaduc du Souvenir à Laval, où des poutres sont tombées sur l'autoroute des Laurentides tuant un automobiliste et en blessant deux autres, aucune entreprise chargée des travaux n'a été tenue légalement responsable.

Comme le rapporte *La Presse*, le policier de Laval qui a supervisé l'enquête de cet effondrement n'a aucun doute qu'il y a eu négligence, voire même négligence criminelle. Toutefois, tous les intervenants au dossier se renvoient la balle. La faute n'a été attribuée à personne.

Le policier Marc Demers sera d'ailleurs au cœur d'un reportage de l'émission *Enquête* de Radio-Canada jeudi le 4 mars. On y apprend entre autres que Beaver qui a réalisé les travaux était au bord de la faillite lorsqu'elle a obtenu le contrat. De plus, l'entreprise n'avait plus de licence de la Régie du bâtiment du Québec lors de l'effondrement et elle était visée par une enquête de collusion pour des contrats de déneigement lorsque Laval lui a confié le contrat.



À voir à l'émission *Enquête* à Radio-Canada, jeudi 4 mars, 20 h.

LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

LES DÉPARTS



Danielle Chouinard a pris sa retraite le 23 décembre 2009. Elle a occupé, entre autres, des postes d'agente de bureau, d'opérateur en informatique depuis 1973. Elle était agente de bureau au Service du membership et des

exclusions depuis juin 2009. Bonne retraite Danielle!



Hélène Tanguay, chef comptable au Service de la trésorerie, nous a quittés le 30 octobre 2009 pour relever de nouveaux défis.



Véronique Dumont, conseillère junior en ressources humaines, a terminé son contrat au SFPQ le 11 décembre 2009.



Benoît Pelchat a aussi pris sa retraite le 8 janvier 2010. Depuis 1978, Monsieur Pelchat a occupé principalement des postes d'opérateur en informatique et de

magasinier. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

LES ARRIVÉES



Patrick Francoeur occupe depuis le 18 novembre 2009 un poste de technicien en comptabilité au Service de la trésorerie.



Mélanie Déziel est entrée en fonction le 9 février 2010 au poste de conseillère surnuméraire au Service de l'action politique, de la formation et de la mobilisation.



Céline Gagné est entrée en fonction le 1^{er} mars 2010 au poste de secrétaire surnuméraire au Service des recours et de l'application des conditions de travail.



Maxime Désy est entré en fonction le 22 février 2010 au poste de conseiller surnuméraire au Service de la défense des services publics et des relations de travail.

LES MOUVEMENTS DE CHAISE



Michel Dubé occupe depuis le 11 janvier 2010 un poste de magasinier au Service des ressources matérielles.



Martine Beaudry occupe depuis le 22 février 2010 le poste de secrétaire au Service de la classification, des mouvements de personnel et de l'équité salariale.

UNE SÉRIE DE VIDÉOS SUR LES SERVICES PUBLICS

Les services publics, c'est important et essentiel pour le mieux être de la population du Québec. On ne le dira jamais assez surtout quand certains représentants politiques ne ratent pas une occasion pour les dénigrer. Heureusement, il existe des initiatives heureuses qui nous donnent espoir et qui démontrent que les services publics et le travail des fonctionnaires

sont appréciés par celles et ceux qui les reçoivent.

Au début de l'automne dernier, la CSN a lancé un concours de vidéo sur le thème des services publics. Plusieurs personnes ont réalisé de courtes vidéos sur différents aspects des services publics. Sur le site Internet de la CSN, sous la rubrique *Re : public*, il est maintenant

possible de voter pour la vidéo de son choix et de donner son appréciation. Docimasie, entre autres, porte sur le travail d'une technicienne en laboratoire oeuvrant pour le MAPAQ. Fort intéressant!

Les services publics sont un trésor que nous devons, comme société, conserver et protéger.

Bon visionnement!

➤ Visitez le <http://www.csn.qc.ca/web/concours-video/republic>

